

Le 29/10/2021 18h

MICHEL
COMTE
Commissaire Enquêteur

Observation de Mme Le Claire Christel Bastille

Mme Le Claire demande la suppression de
l'emplacement réservé aux installations d'intérêt
général apposé sur la parcelle CC02.

Après réflexion, la commune n'envisage aucun
projet sur cette parcelle ébénée du centre
bourg.

C. Bastille

